Propagande ridicule

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 11

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

près de 600 francs chacun. » Et si on prend les 25 premières écoles citées, on verra qu'elles ont en tout 23 élèves. Chaque école coûtant 3,000 fr. en moyenne, cela nous fait 75,000 fr. pour 23 élèves. Chaque élève revient à 3,261 fr. par an; s'il reste sept ans à l'école, il aura coûté à la collectivité 22,867 fr. En face, au contraire, l'école libre, qui ne coûte rien, regorge d'élèves, et l'on peut citer l'exemple de la Noë-Blanche, où un vicaire-instituteur fait la classe à 70 enfants, tandis qu'en face deux instituteurs publics instruisent 3 élèves.

Belgique. — Le deuxième congrès international de l'enseignement ménager se tiendra à Gand vers la fin de ce mois. Le congrès comprendra quatre sections. La première s'occupera de l'enseignement ménager à l'école primaire; la seconde, de l'enseignement ménager aux adultes; la troisième, de la formation du personnel enseignant et la quatrième des progrès réalisés depuis le congrès de Fribourg et de l'importance de cet enseignement au point de vue social. Mlle Athénaïs Clément, secrétaire du premier congrès, Mme Georges Python, Mme Philippe de Weck et Mme E. de Zurich sont membres du comité international. Dans la deuxième section, Mlle Lucie Gremaud, inspectrice scolaire, présentera un rapport sur les moyens à employer pour convaincre les jeunes filles et leurs parents de l'utilité, voire même de la nécessité de l'enseignement ménager, ainsi que sur les mesures à prendre pour assurer la fréquentation régulière des écoles ménagères. Le *Bulletin pédagogique* reproduira tout au moins de larges tranches de cet intéressant et instructif travail.

PROPAGANDE RIDICULE

On nous signale un fait qui paraît arriver assez fréquemment. Différentes officines adressent volontiers à nos instituteurs des publications où l'on tend des pièges à leur foi ou à leur moralité. Nous avons sous les yeux le numéro d'un journal, qui vient de leur être adressé, dans lequel sont travesties et bafouées deux vérités fondamentales de notre antique foi catholique : l'autorité divine du Souverain Pontife et la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Ce n'est pas assez de mettre au panier de tels produits; il faut les dénoncer et les renvoyer impitoyablement pour faire comprendre à tous ces prosélytes détraqués qu'ils n'ont pas reçu la mission de nous parler au nom de la Bible. J. D.